

EDITORIAL



Par **Franck Dagorne**
Secrétaire fédéral
aux relations avec les syndicats

Retraites : de la crise sociale au débouché politique

La réforme des retraites en cours révèle la profonde crise sociale dans laquelle se trouve la France. Les Français, inquiets, expriment leur incompréhension face au "Mur" gouvernemental qui leur est opposé. Ils demandent respect et dialogue et ne sont ni conservateurs ni irréalistes. Ils savent que la réforme est nécessaire mais ils veulent que les efforts de financements du système de retraite - et au-delà de la protection sociale - soient équitablement répartis, en mettant à contribution tous les revenus et en prenant en compte la dureté de certaines carrières.

Alors que les syndicats, qui dénoncent des négociations très insuffisantes, cherchent à trouver une issue positive et digne pour chacun à cette crise ; le Gouvernement joue avec la colère des Français. C'est la politique du mépris, donc du pire. La légitimité est au Parlement bien sûr, mais le gouvernement de la République s'enorgueillira à entendre l'inquiétude du peuple qui n'a que la rue pour s'exprimer.

Le débat, interrompu, à l'Assemblée a duré 80 h ; celui du Sénat a débouché, au bout de 120 h, sur un vote bloqué ! Le texte a certes évolué sur la pénibilité, les mères de famille, les personnes handicapées, mais cela paraît peu de choses au regard de l'enjeu global. Le 21 octobre, dernier coup de malice au Sénat. L'UMP, aidée par les centristes, s'apercevant enfin que sa réforme ne règle rien, fait voter un amendement (demandé par N.Sarkozy) pour qu'en 2013 puisse être revu - "réfléchi" disent ils - de fond en comble notre système de retraites. Il s'agirait d'étudier une réforme systémique des retraites mettant en place un système par points. Cette manœuvre préfigure la teneur du débat social brûlant qui aura lieu en 2012. Mais pour l'heure, il s'agit pour eux d'éteindre l'incendie qu'ils ont allumé dans l'opinion.

La crise sociale actuelle devra pourtant trouver un débouché politique. Les Socialistes ont un projet sur les retraites. Une autre réforme. Celle-ci est raisonnable et efficace économiquement, elle est juste humainement. Les syndicats réformistes reconnaissent sa pertinence. Les médias s'intéressent enfin à nos propositions, elles semblent susciter l'intérêt de l'opinion.

Alors, poussons notre avantage naissant en continuant les discussions fructueuses avec les syndicats et allons d'ores et déjà vers les Français pour expliquer, encore et toujours, NOTRE réforme des retraites. Cet enjeu, comme beaucoup d'autres, sera un des éléments de notre crédibilité en 2012.

Projet départemental La réflexion bien engagée

Le premier des 3 forums visant à préparer le projet départemental de la Gauche morbihannaise s'est tenu, samedi 23 octobre à Questembert, sur le thème "Un Département plus solidaire". Près d'une centaine de personnes a participé sur l'ensemble de la journée, qui a donné lieu, d'un avis unanime, à des échanges très fructueux. Les prochains forums sont prévus le 20 novembre à Pontivy et le 11 décembre à Ploemeur.



Après l'accueil par **Paul Paboeuf** - Maire de Questembert et Président de Démocratie & Projets 56, la journée a débuté par un travail en petits groupes autour de la valeur "solidarité" et des différentes représentations que pouvait revêtir ce mot-valise pour les participants. Ce travail s'est effectué sous l'encadrement de **Philippe Leroy** - sociologue enseignant à l'IEP de Rennes, qui a ensuite repris et synthétisé l'expression des groupes.

L'après-midi a été introduit par **François Hervieux** - Conseiller général de Rochefort-en-Terre, qui a rappelé les compétences du Conseil général. S'en est suivie l'intervention de **Mireille Massot** - 1^{ère} Vice-présidente du Conseil général d'Ille-et-Vilaine en charge de l'enfance, qui a décliné quelques politiques du CG35. A titre d'exemple :

- la promotion de l'accueil des enfants de femmes sans travail dans les crèches,
- l'amélioration de la formation des assistants maternel,

- les actions en faveur des collégiens en matière d'orientation, de voyages extra-scolaires...

Les échanges et les propositions qui ont suivi ont mis en évidence la différence d'approches entre Ille-et-Vilaine et Morbihan, ce dernier ayant tendance à favoriser une logique de guichet ("chasse aux aides ou aux subventions"), au détriment d'une logique de projet - notamment par territoires et par pays - comme cela est mené dans le 35. Une partie de la réponse doit passer par le renforcement des partenariats, notamment avec la CAF, les CCAS ou encore les intercommunalités.

D'une autre manière, il a été rappelé le principe de la solidarité selon lequel "chacun contribue selon ses moyens et bénéficie selon ses besoins". Cela implique de renverser la posture du "client" des aides sociales. Une campagne de communication pourrait par exemple rappeler les fondements de l'action sociale du département, à dissocier de "l'aide sociale".

Par ailleurs, il a été souligné, que, d'une manière générale, le département a tendance à réagir dans l'urgence, de façon curative et non préventive. Cela doit évoluer vers une volonté de

développement social et économique des territoires.

L'idée du quotient familial a également été évoquée pour pallier aux inégalités et au besoin de mixité sociale.

On peut également relever la nécessité d'accroître l'approche transversale des politiques du département, tout en redéfinissant les territoires pertinents de l'action et en se rapprochant le plus possible du terrain. Cela a été évoqué notamment concernant les politiques en direction des jeunes morbihannais.

En conclusion, **Hervé Pellois** a rappelé l'esprit de cette journée : "au moment où, plus que jamais, l'action publique souffre de manque de vision, mais aussi gravement de moyens financiers, il nous apparaît primordial, en particulier dans le domaine des solidarités, de repartir de ce qui fait notre socle, de ce qui fait la force de notre engagement auprès de nos concitoyens : nos valeurs". Il ajoute plus loin la détermination qui doit nous guider : "Nous nous devons d'être audacieux, et mettre l'expérimentation au cœur de nos politiques." Il préconise un changement de pratique : "Il s'agit pour nous de rompre avec les habitudes de l'exécutif départemental actuel et avec sa vision descendante du pouvoir. (...) Un projet de territoire, cela se construit pas à pas, étape après étape, cela ne s'impose pas."

**2nd Forum du projet départemental
Un département où il fait bon vivre**

**Samedi 20 novembre 2010
à Pontivy
Théâtre municipal**

Programme et inscription prochainement

**Formation militante
sur le Conseil général**

**Jeudi 18 novembre
20h30
à Vannes
Palais des Arts
et des Congrès**

Ouverture des candidatures pour les cantonales de 2011

Le courrier d'appel à candidature est d'ores et déjà parvenu à l'ensemble des militants. Le Conseil fédéral a en effet fixé la date de dépôt de candidature entre le mardi 2 novembre et le mardi 9 novembre inclus. La candidature doit être adressée au secrétaire de section du canton concerné ainsi qu'au Premier secrétaire fédéral sous la forme d'un **ticket paritaire** (dérogation possible pour ne déclarer que le candidat titulaire). Le vote interviendra le **jeudi 25 novembre**. Un nouveau courrier sera adressé pour informer des candidatures déposées.

La Coopool n'attend plus que les militants !



Une quinzaine de militants a participé à la réunion de formation le jeudi 21 octobre à Vannes. Cette trop faible participation était en partie due à la pénurie de carburant... mais aussi sans doute à une méconnaissance de cet outil et de son intérêt pour la vie militante. La présentation de Mathieu et Marine, les deux copilotes du national qui ont fait le déplacement, a pourtant convaincu l'assemblée : moyen puissant de **communication** et d'**organisation** de la vie militante, meilleure **visibilité pour les sections**, notamment de la part des **sympathisants**, **cartes socio-démographiques** ou de résultats électoraux, **groupes de travail** thématiques... la Coopool ne manque pas d'atouts. Sections, élus, militants, sympathisants sont invités à investir plus massivement le réseau social du PS en s'inscrivant sur www.lacoopool.fr

La Fédération envisage de décliner cette formation localement en directions des sections qui le souhaitent.

Avis de décès

Deux camarades nous ont quittés ces dernières semaines : **Rémy Quenet**, de la section de Lorient et **Gérard Le Diuzet** de la section de Vannes. Leurs sections respectives et la Fédération tiennent à rendre hommage à leur action militante déterminée et inscrite dans la durée, et s'associent à la douleur de leurs familles.

REGION BRETAGNE

Retour sur la session plénière des 21 et 22 octobre

La dernière session plénière du Conseil régional s'est tenue les 21 et 22 octobre à Rennes. A l'ordre du jour : pacte électrique breton, énergies marines, financement de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, plan de relance pour la filière ostréicole, ouverture du portail breizhgo.com sur les transports collectifs, création du campus d'excellence sportive... Retrouvez l'ensemble des bordereaux sur www.bretagne.fr

Un pacte électrique breton



Forte maîtrise de la demande d'énergie, développement des énergies renouvelables (avec l'objectif de produire 34% de la consommation bretonne d'ici 2020), sécurisation de l'alimentation électrique dans la péninsule bretonne : ensemble de mesures identifiées pour répondre aux trois grands orientations de ce

"Triskell électrique", le pacte électrique breton a été adopté par la majorité des élus régionaux. Les acteurs publics de l'énergie en Bretagne sont invités à s'y engager en signant ce pacte, dont la mise en œuvre sera coordonnée par l'Etat et la Région.

La Région co-financera l'aéroport Notre-Dame-des-Landes

En co-signant le protocole de financement de la LGV avec les Pays de la Loire, la Région Bretagne s'était engagée à participer en parallèle à la réalisation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Les élus régionaux ont donné leur accord pour une participation à hauteur de 25% de la part des collectivités (plafonnée à 28,9 millions d'euros) et approuvé la convention de financement de l'aéroport entre l'Etat et les collectivités partenaires (Régions Bretagne et Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique, agglomérations de Nantes-Métropole, Saint-Nazaire et Cap Atlantique). Elle sera membre du syndicat mixte qui suivra les aménagements liés à l'aéroport.

Avis sur le projet de schéma national des infrastructures des transports



Engagement du projet de ligne à grande vitesse (LGV) pour une mise en service à l'horizon 2014, travaux sur les axes Rennes-Brest et Rennes-Quimper pour une pointe bretonne à trois heures de Paris, réalisation en parallèle de la liaison rapide Rennes-Nantes et prise en compte de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, projet d'interconnexion TGV au sud de l'Île-de-France... : le Conseil régional a pris position sur le schéma national des infrastructures de transport (SNIT) pour demander qu'il intègre comme priorités ses grands projets de transports, indispensables pour améliorer l'accessibilité de la Bretagne (dans une logique interrégionale Bretagne-Pays de la Loire).

Breizhgo.com, portail d'info sur les transports en Bretagne

Train, car, bus... : portail sur l'ensemble des transports collectifs en Bretagne, breizhgo.fr offrira bientôt aux internautes un service complet pour préparer son voyage en Bretagne. Fruit d'une mobilisation de toutes les collectivités bretonnes organisatrices de transports, ce nouveau service piloté par la Région Bretagne intégrera, dès son lancement, la grande majorité des réseaux.

Point sur le déploiement des énergies marines



Une synthèse du déploiement en cours des énergies marines a été présentée à l'assemblée des élus régionaux :

- Les technologies matures dans lesquelles la Région aide la création d'une filière industrielle nouvelle (éolien posé notamment) : planification des zones pour l'implantation de parcs éoliens offshore posés (au large de Saint-Brieuc et de Saint-Malo pour respectivement 500 MW et 250 MW maximum)
- Les technologies à explorer (hydrolien, houlomoteur, éolien flottant) dont la Région aide l'expérimentation via la plateforme nationale pilotée par Ifremer à Brest autour du projet "France énergie marine" (soutien aux démonstrateurs hydrolien et éolien flottant, développement d'un site d'essai hydrolien au large de Paimpol-Bréhat, organisation des sites d'essai houlomoteur, hydrolien, éolien flottant).

Un plan de relance pour la filière ostréicole



Activité structurante pour le territoire, l'économie et la société bretonne, l'ostréiculture bretonne (500 entreprises) est aujourd'hui confrontée à des difficultés à la fois structurelle et conjoncturelle. Afin de l'aider à sortir de la crise, la Région travaille à un plan de relance (certaines mesures sont déjà en place, d'autres le seront prochainement).

Ce plan s'appuie sur un état des lieux de la filière pour mettre en place des actions visant à la fois à accompagner la profession (aides individuelles aux entreprises et aux salariés), apporter un appui technique à la filière (recherche et expérimentation), favoriser l'évolution des pratiques d'élevage des professionnels (mesures aqua-environnementales...). Un ensemble de mesures que la Région mènera en partenariat.

La Région Bretagne ouvre l'accès à ses données géographiques

La Région partage déjà les données géographiques décrivant l'espace public breton avec l'ensemble des acteurs publics via Geobretagne.fr, le portail de l'information géographique en Bretagne (projet copiloté avec l'Etat). Les élus régionaux ont décidé d'autoriser à tout citoyen le libre accès pour un libre usage et une libre exploitation de la base de données de ce système d'information géographique (SIG). Application par anticipation d'une directive européenne sur la mise à disposition des données relatives au développement durable, cette décision s'inscrit dans la politique numérique régionale pour un Bretagne de la connaissance accessible à tous.

Odette Herviaux prête à repartir aux Sénatoriales en 2011

Dans le contexte de deux réformes importantes discutées par le Parlement et à un an d'une nouvelle élection sénatoriale dans le Morbihan, nous avons fait le point avec Odette Herviaux - sénatrice du Morbihan, sur les travaux de la haute assemblée et sur son choix concernant une nouvelle candidature à la candidature.



Quel bilan peut-on dresser des débats tenus au Sénat sur la réforme des retraites ?

Les sénateurs socialistes se

ont battus pied à pied pour infléchir le contenu de la réforme, mais on peut affirmer que - contrairement à ce que la droite prétend - aucune avancée n'a été obtenue, notre action a surtout permis d'empêcher de nouveaux reculs. Sur les mères de familles, les conditions sont très restrictives et les bénéficiaires seront peu nombreuses. Quant à la question de la pénibilité, le gouvernement la confond avec la notion de handicap. Il y a un réel refus de reconnaître les métiers pénibles.

Par ailleurs, le fait de repousser à 2013 l'annonce d'une réforme systémique constitue un aveu de faiblesse pour la droite : le financement de nos retraites n'est pas pleinement assuré, ce qui prouve l'échec partiel de cette réforme.

Le processus parlementaire est allé à son terme, reste à voir ce que va

donner la saisine du Conseil constitutionnel : le choix a été fait de saisir sur l'ensemble du texte, au conseil d'apprécier la conformité des différentes mesures adoptées.

L'autre gros dossier est celui de la réforme territoriale. Quel point peut-on faire à ce stade ?

A ce stade le projet de réforme est toujours en panne... nous attendons la réunion de la Commission mixte paritaire qui a été reculée à plusieurs reprises, ce qui prouve qu'il n'y a pas de consensus au sein de la droite sur cette réforme.

Ce que l'on sait néanmoins, c'est que le nouveau statut de conseiller territorial sera confirmé, que l'objectif de la suppression du mille-feuille des collectivités n'est pas atteint, nous allons au contraire vers plus de complexité. Cela ne coûtera donc pas moins cher aux contribuables !

Par ailleurs, le texte nous conduit clairement vers une perte d'autonomie pour les collectivités territoriales, sur le plan financier comme sur les compétences. Les grandes perdantes sont les régions, qui ont le tort d'être à gauche, et qui voient une perte de leur capacité à mener

leurs politiques au profit d'un renforcement des pouvoirs de l'Etat.

Nous avons un renouvellement des sénateurs morbihannais à l'automne 2011... es-tu prête à repartir ?

Après réflexion, j'ai finalement pris la décision de représenter ma candidature. Plusieurs raisons ont guidé mon choix. En premier lieu, le changement de mode de scrutin, vers un scrutin uninominal, qui sera plus difficile pour la gauche. Cette raison, en tenant compte des candidatures pressenties à droite, font penser qu'une candidature "sortante" peut favoriser la possibilité d'un siège de sénateur à gauche. Enfin, la décision du parti de faire abandonner tout mandat exécutif aux futurs sénateurs élus limite les candidatures possibles ayant des chances d'être élus. C'est pourquoi, si les militants socialistes morbihannais me confirment dans ce choix, je suis prête à repartir.*

** A l'unanimité, le Conseil fédéral a décidé de reporter au printemps 2011, après les élections cantonales, le vote des militants pour le choix des candidat(e)s socialistes aux élections sénatoriales.*

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Jeudi 28 octobre - Lorient
Manifestation sur les retraites

Vendredi 29 octobre - Vannes
Point presse sur les cantonales

Jeudi 4 novembre - Lorient
Rencontre de la Chambre des métiers

Vendredi 5 novembre - Hennebont
Conseil de Cap l'Orient agglomération

Samedi 6 novembre - Groix
Rencontres avec des acteurs locaux

Lundi 8 novembre - Lorient
Réunion avec la section "divers"

Mardi 9 novembre - Paris
Conseil national

Section de Vannes

Prochaine réunion de section :
Lundi 22 novembre - 20h30
Palais des Arts et des Congrès

PSU : une histoire vue d'en bas, avec François Prigent



François Prigent - historien à Rennes 2, est venu présenter ses travaux sur le PSU devant une trentaine de personnes, le jeudi 7 octobre à Vannes.

Descrivant les grandes caractéristiques de ce parti éphémère qui dura une trentaine d'années, il a rappelé son implantation particulièrement importante dans l'Ouest, pas nécessairement en nombre d'adhérents - le Morbihan n'en comptait qu'une trentaine - mais surtout dans la manière dont il a marqué les idées et structuré deux générations de militants issus de milieux et courants très différents.

La discussion s'est poursuivie après la présentation de François Prigent. Des échanges enrichis par les interventions de témoins directs de cette histoire, tels que Emile Le Beller, Daniel Cherel, Jo Guenanten ou Cyr Le Texier qui, adhérents ou proches de ce réseau, ont pu côtoyer de près le mouvement.

Le livre co-dirigé par François Prigent intitulé "Le PSU vu d'en bas" et paru aux Presses Universitaires de Rennes est disponible sur demande à la Fédération au prix de 18 euros.

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

Liberté de la presse, un gros mot en France ?

Chaque année depuis 2002, Reporter Sans Frontières, ONG défendant la liberté de la presse dans le monde, et luttant pour obtenir les libérations des journalistes et blogueurs condamnés au silence, publie un classement des pays les plus respectueux cette liberté. Et une fois de plus la France continue de descendre dans le classement.

La France a reculé de la 11^{ème} place en 2002 à la 44^{ème} des pays les plus respectueux de la liberté de la presse. Il est intéressant de constater qu'aujourd'hui, la France se retrouve derrière le Mali, le Ghana, ou encore le Surinam. Comme quoi développement économique et liberté ne sont pas synonymes.

Les dérives de l'affaire Bettencourt illustrent parfaitement ce classement. Mutations des sources, vol de dossier et d'ordinateurs, tout y est. Pourquoi une telle dérive ? La presse doit représenter une conscience pour la Nation, elle se doit d'être autonome et se doit d'informer de manière libre et impartiale.

Hors aujourd'hui la presse TV, Radio, écrite, sont sommés de communiquer bien plus que d'informer.

Et cela à tous les niveaux de la presse nationale à la presse locale. Combien de fois en lisant un article on y voit ni plus ni moins qu'un communiqué de presse non vérifié, et non déchiffré. Sans oublier, les journaux et site "d'information" se contentant d'afficher les dépêches de l'AFP brutes de décodage. Or pour avoir une information efficace il faut qu'elle soit décryptée. Il est complètement démagogique de voir dans chaque citoyen un expert en tout, et dans le même temps il ne faut pas sombrer dans le "temps de cerveau disponible".

Alors comment avoir une presse libre et efficace en France ?

Côté politique, il faut admettre que la Presse révèle à l'opinion publique les défaillances du système et dénonce les abus. La légitimité de la Démocratie n'en sera

renforcée.

Côté journalistes, il est nécessaire de vérifier ses sources, de veiller à en respecter l'anonymat et à traiter une information non parce qu'elle est vendeuse, mais parce qu'elle est importante.

Et enfin, côté public, il ne faut pas se contenter de consommer l'information telle qu'elle nous est livrée, mais toujours s'efforcer de croiser les sources. N'oublions pas 10 selon la police, 10000 selon les organisateurs, et combien selon la Presse ?

Redonnons toute sa place à la presse, et alors sa liberté ne pourra plus lui être dérobée.

Pour plus d'information : <http://fr.rf.org/>

Fabien

Qui paiera l'addition ?

Dans l'espoir un peu vain d'espérer retourner l'opinion publique contre ces vilains grévistes et contestataires de tout poil, jusque-là, majoritairement du côté du mouvement social, la majorité et les organisations patronales dégagent, depuis ce week-end, le même argument.

Après avoir lancé un message de fermeté contre les «casseurs» et les grévistes bloquant les dépôts de carburant, c'est la facture de la grève que présentent les membres du gouvernement et de l'UMP. Estimant le coût entre 200 et 400 millions d'euros par jour, le gouvernement voudrait persuader nos compatriotes que si la reprise ne donne pas les résultats escomptés par l'application de sa politique ce sera pour une bonne part la faute de contestataires et autres perturbateurs de la loi scélérate sur les retraites.

C'est un peu court comme raisonnement, il ne faudrait pas oublier, dans les origines de la crise actuelle, l'immense responsabilité des banques et les résultats négatifs engendrés par la politique économique initiée par Nicolas Sarkozy. Le bon peuple qui réagit actuellement n'est absolument pas responsables des désordres économiques que l'on voudrait leur faire maintenant payer. Pensez-vous que l'on aurait adopté à la hussarde un nouveau mode de calcul de la retraite si les comptes de l'Etat n'étaient pas tous dans le rouge ? C'est un peu facile maintenant de présenter la note sous la seule explication de l'espérance de vie qui augmente.

Je ne sais pas comment va évoluer la situation ni si les syndicats vont obtenir gain de cause dans cette affaire, mais il n'en restera pas moins vrai que cela se règlera dans les urnes si d'aventure Nicolas Sarkozy devait céder devant le diktat des marchés financiers.

On dit que la France est ingouvernable et que les Français sont incapables d'accepter des réformes... ce n'est pas entièrement vrai. Ce qu'ils refusent c'est l'injustice sociale telle qu'elle a été érigée en dogme par la droite. La majorité aurait bien tort de vouloir faire porter le chapeau des retombées économiques du conflit sur les retraites sur la tête des contestataires qui représentent une large majorité de notre pays. Les élus qui n'auraient pas su les écouter auront des comptes à rendre en 2012, car il faut à un moment payer l'addition.



Le Cormoran

Ambiance morose au congrès des maires du Morbihan

L'ambiance du congrès des maires du Morbihan était bien morose : on sentait chez beaucoup de la résignation, de l'inquiétude et sans doute de l'amertume chez ceux qui avaient cru aux belles promesses de l'élection présidentielle de 2007. La réforme territoriale et le grand chambardement fiscal qui suit la suppression de la TP apparaissent aujourd'hui dans leur réalité : recentralisation, et perte d'autonomie financière pour les collectivités.



L'allocation d'accueil de Norbert Métairie (voir ci-dessous) a été écoutée avec une froideur polie, car les élus de droite eux-

mêmes ne pouvaient qu'être d'accord avec le tableau qu'il a dressé : réduire les ressources des collectivités, c'est les contraindre à restreindre les services rendus aux habitants et empêcher de faire les investissements d'avenir.

Il faut dire que l'exposé de l'invité du jour, Gilles Carrez, député-maire du Perreux, et rapporteur général de la Commission des finances, a conforté l'impression générale : les dotations de l'Etat aux collectivités sont gelées pour trois ans, et cela veut dire une baisse pouvant aller jusqu'à 5%, alors même qu'on sait que le "panier du maire" (le coût de la vie appliqué aux achats des collectivité-

tés locales) continue à augmenter.

Personne n'a été emballé de l'annonce par l'orateur de la rallonge qu'il a obtenue : "Sur l'enveloppe des dotations de l'Etat, il manquait 149 millions d'euros"; une paille sur 50 milliards ! Pas plus que par la neutralisation du passage de la Taxe d'habitation du départ vers les Communautés : signe du bordel qui règne, on a suggéré aux EPCI de voter les abattements de TH (taxe d'habitation) qui allaient remplacer ceux du département... les ordinateurs du trésor ont travaillé, eh bien non, ça crée tellement de complications qu'on arrête tout ; et n'oubliez pas de rapporter les délibérations...

Au moment du débat avec la salle, G. Carrez s'est voulu rassurant face à la question du retour que les collectivités locales peuvent attendre de leurs investissements pour le développement économique. Selon lui, la CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, sera attribuée en fonction du nombre de salariés et des surfaces occupées, ce qui devrait assurer un retour aux collectivité-

tés... Mais aucune simulation n'a encore été faite semble-t-il.

Quant au préfet, il a confirmé que l'enveloppe dédiée aux contrats aidés était épuisée. Il espère obtenir une rallonge qui de toute façon sera réservée aux seniors, à l'insertion et à l'appui aux handicapés. Alors que la situation de l'emploi reste préoccupante.

Rien qui puisse tempérer l'amertume des élus locaux. Mais pour nous, reste une certitude : tout se jouera dans les urnes en 2011 pour les cantonales et les sénatoriales. Pour les sénatoriales en particulier : les maires et les autres grands électeurs peuvent-ils apporter leurs suffrages à des sénateurs qui ont si mal défendu les intérêts des collectivités locales ? Quant à l'ensemble des Français, ils garderont la mémoire de l'arrogance et du mépris affichés par le gouvernement jusqu'au printemps 2012 !

Paul Paboef - Président de Démocratie & Projets 56 Maire de Questembert

Réforme territoriale : Des menaces graves pour nos collectivités

En tant que Maire accueillant, Norbert Métairie a introduit le congrès des maires en dressant une analyse très critique sur la réforme des collectivités territoriales, dont voici quelques extraits. Le texte complet du discours est disponible auprès de la Fédération.



"En matière institutionnelle, la réforme qui nous attend ne risque pas de simplifier notre organisation. Nous attendions une simplification du mille-feuille. A l'arrivée, la loi livrera un "pudding", où "tout est dans tout, et tout se confond". Les structures, les compétences, les missions ne sont plus empilées, mais confondues. Obscures pour le citoyen.

Je suis tout aussi sceptique sur la vision stratégique retenue pour

notre future architecture territoriale. Ne se trompe-t-on pas de couple en asséchant les départements et les régions ? Là où il aurait fallu renforcer l'Etat et la Région pour des orientations d'avenir, et consolider le couple bloc communal - département pour des actions d'accompagnement quotidien.

La véritable réorganisation aurait pu être de cette nature. La vraie clarification aurait pu être de travailler les complémentarités entre les investissements locaux, entre les orientations des différentes collectivités.

Dénonçant la perte d'autonomie et de capacité financière des collectivités, il ajoute : "Ce "moins" en ressources

locales se traduira probablement par moins d'actions locales. Moins d'écoles, de collèges, de lycées, moins d'accompagnement grand âge et dépendance. Moins de projets alors que nous sommes dans une période de sortie de crise où il nous faut retrouver de la croissance !

Les collectivités, depuis quelques années maintenant, ne s'exonèrent d'aucun effort pour maîtriser leurs dépenses, renforcer l'efficacité de leurs politiques publiques. Faire plus avec moins...

Mais cette posture de responsabilité politique est de plus en plus scabreuse à tenir face à une situation financière, budgétaire, fiscale étranglée."

Le Rappel du Morbihan



Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■
 Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédaction, composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient ■
 Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■
 Courriel : lerappel@morbihan@wanadoo.fr ■
 ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■
 Impression : IBB - Parc de la Bienvenue Rue Jules Verne - 56530 QUÉVEN ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fed56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr